

Richard Ferrand. Dans les pas du député à Paris

Du local au national, comment donner un sens concret à son action de député ? Pour comprendre, nous avons suivi Richard Ferrand pendant deux jours à Paris. Le député de la 6^e circonscription du Finistère (*) ne conçoit pas son travail parlementaire sans cette correspondance étroite avec les préoccupations de sa terre d'élection.

Le doigt pointé vers l'opposition : une figure imposée dans l'Hémicycle qui ne saurait résumer le travail d'un député.



Repères

Une semaine type. Quand il n'est pas de permanence parlementaire (cela ne se produit qu'une fois toutes les six semaines), Richard Ferrand part à Paris le mardi matin, et en revient le jeudi matin. Parmi les figures imposées, outre les séances de questions au gouvernement qui se tiennent les mardi et mercredi après-midi, les réunions de la commission Défense dont il fait partie. Pendant ces deux jours, en matinée, il y a aussi les réunions de groupe. Au retour de Paris, étape à Rennes, où il préside le groupe socialiste. Le reste de la semaine, il est dans la circonscription. Le lundi et le vendredi matin, il accueille à sa permanence. Restent les inaugurations et autres invitations, plus une demi-journée consacrée à la visite d'une commune.

Le cumul. S'il est président du groupe socialiste et apparentés au conseil régional, Richard Ferrand n'a pas de vice-présidence dans cette assemblée. Il n'est donc pas assujéti à la règle du non cumul instaurée par l'ancienne première secrétaire du PS, Martine Aubry. Une règle qu'il juge pertinente, mais incomplète. « Selon moi, un parlementaire devrait obligatoirement avoir un mandat local, fusse de simple conseiller. Histoire d'être en capacité de toujours se confronter au réel ».

Un assistant pour deux. À Paris, Richard Ferrand partage son attaché parlementaire avec Gwenegann Bui, député de la circonscription de Morlaix, qui occupe un bureau voisin. Pour économiser sur les frais ? « Ce n'est pas la raison principale. On a des territoires liés. On peut croiser les infos et les réseaux. Exemple : dans le cas de Doux, Richard est en pointe, mais Tilly-Sabco qui est chez moi, peut être impacté, d'où la nécessité de partager nos connaissances », explique l' élu morlaisien. De son côté, Richard Ferrand n'est pas mécontent de profiter du réseau de son collègue, membre du bureau national du PS depuis 2008, et donc très introduit dans les sphères de Solferino.

Mardi, 15 h. À l'Assemblée, c'est l'heure des « questions au gouvernement ». Depuis ce matin, ça bruisse dans la salle des Quatre Colonnes où la presse fait les cent pas. Alors qu'on commence à examiner les budgets 2013, c'est sûr, la droite va en découdre, et on attend du « sport ». Pas de round d'observation. L'Hémicycle s'embrace aussitôt. Une bronca terrible rend bientôt inaudible la ministre Christine Taubira. De sa position au rang le plus haut, juste sous le tableau d'affichage, le socialiste Richard Ferrand est rarement dans le champ des caméras pointées sur les ministres, mais bénéficie d'une vue panoramique. Et quand la gauche se lève comme un seul homme, pour organiser la riposte théâtrale d'un zéro pointé vers les rangs de l'opposition, il n'est pas le dernier. L' élu centre-breton a pourtant bien conscience que ce tohu-bohu ne contribue pas à redorer l'image de la classe politique. Ces scènes de ménage éloignent surtout encore un peu plus les citoyens de la réalité du travail d'un député qui peut s'éterniser parfois jusqu'à 3 h du matin. « Là, il n'y a plus de caméras, et ce travail n'est pas relayé », regrette le représentant de la sixième circonscription.

Des problèmes de Doux au gouren...

C'est pour mesurer ce travail de l'ombre que nous l'avons suivi durant 48 heures. Une semaine particulière, dite de « permanence » pour Richard Ferrand. « Concrètement, cela signifie que je dois assister à tous les débats, pour faire la majorité, et riposter aux éventuelles attaques. » Il est midi ce lundi. Parti de Châteaulin à 9 h, avec ses trois collaborateurs locaux qui vont découvrir pour la première fois son bureau parisien, Richard Ferrand fait étape à Rennes, où se tient la deuxième réunion de la conférence régionale avicole, en présence du ministre de l'Agroalimentaire Guillaume Garot. Le ministre veut préparer un plan national de développement de l'agroalimentaire, et ça commence en Bretagne. Immanquablement, le sujet Doux est évoqué. « C'est un type bien, dans l'action », relaie ensuite le député. « Il a promis de venir bientôt à Châteaulin. On a aussi beaucoup échangé sur la réflexion que mène le gouvernement pour renforcer « le droit de savoir » et « le droit d'agir » de l'État sur la situation d'entreprises stratégiques en difficulté ».

Au moment de quitter les lieux, Richard Ferrand, qui préside aussi le groupe socialiste et apparentés au conseil régional, est interpellé par une collègue, Léna Louarn, qui l'informe de la suppression de l'option gouren dans les épreuves facultatives du bac. Ni une, ni deux, dans la voiture qui vient de passer le péage à la sortie de Rennes, il appelle

son assistant parlementaire parisien, pour rédiger une question écrite qui atterrira sur le bureau de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation. Cette connexion intime du local au national, Richard Ferrand y tient. « C'est la justification de notre mandat. Le gouren est important en Bretagne, il est très pratiqué aussi dans la circonscription. Si je ne me saisis pas de ce genre de sujet, à quoi je sers ? ».

... En passant par les congés maternité

Des exemples comme celui-là, le député n'en manque pas depuis sa prise de fonction en juin dernier. Ses rencontres sur le terrain au contact des maires, ou les rendez-vous à sa permanence, nourrissent ce travail parlementaire. « On croit que les gens ne veulent voir leur député que pour réclamer des sous, mais c'est souvent bien autre chose ». Il cite un exemple concret. « J'ai reçu une femme enceinte installée à L'Hôpital-Camfrout qui a un double statut d'auto-entrepreneur et de salariée à temps partiel. Au moment de faire valoir ses droits pour indemnisation au congé maternité, on lui a fait savoir qu'elle n'avait droit à rien. Elle cotise insuffisamment dans les deux caisses, pour bénéficier de l'allocation, alors que le cumul des deux lui ouvrirait théoriquement ce droit ». Pour le député, « si cela est avéré, il y a là un truc à creuser. J'ai demandé à mon assistant de fouiller la chose du point de vue de la législation et des différents cabinets ministériels ».

... Et les bateaux patrimoniaux

Arrivée dans la capitale, à 18 h, ce même lundi. Débriefing dans son modeste bureau de 15 m², avec Amaury Dumay, le jeune assistant parlementaire du député à Paris. Les invitations ne manquent pas, certaines se chevauchent, toutes ne pourront être honorées. Il faut faire un tri, et vite. C'est que dans moins d'une heure, il a rendez-vous au « bloc 246 », le bâtiment du ministère de l'Écologie, pour défendre deux dossiers de la sixième circonscription actuellement à l'instruction. Il y a d'abord ce fameux serpent de mer de la mise en 2 x 2 voies de la RN 164. Les derniers plans d'aménagement à hauteur de Châteauneuf éliminent l'échangeur de Magorwenn. Impensable aux yeux des élus locaux, pas plus raisonnable pour le député, qui entend bien remettre un coup de pression, en rappelant « que la Bretagne finance 50 % de cette opération, là où d'autres régions ne mettent pas un gweneg dans les routes nationales ». Autre dossier du moment : celui des centres nautiques qui gèrent les bateaux du patrimoine, au nombre de six sur la circonscription. Leur activité est

aujourd'hui mise en péril pour des questions de sécurité. « D'un côté, ces navires doivent être remis aux normes pour accueillir du public, de l'autre, il faut éviter de les dénaturer. Une circulaire rédigée par d'Aboville, qui n'a rien d'un dangereux gauchiste, permettait de synthétiser les contraintes. Mais l'ancienne ministre Kosciusko-Morizet, en suivant la position colbertiste d'un nouveau directeur des Aff'mar, l'a mise aux oubliettes en juin dernier, à la surprise générale. Je suis là aujourd'hui pour remettre le sujet sur le tapis ».

La politique reprend ses droits

La nuit est passée. On retrouve Richard Ferrand le mardi matin, plutôt satisfait de son entrevue de la veille. Le temps d'un petit noir à la cafétéria du Palais Bourbon, c'est le moment d'entrer en réunion du groupe des députés socialistes présidé par Bruno Le Roux. Un huis clos rituel, où l'on se dit les choses en famille. « C'est cash. On n'est pas tous d'accord. On peut s'étonner de certaines orientations du gouvernement, argumenter... C'est là que beaucoup de choses se jouent, loin des clichés du député godillot ». Ce jour-là, certains ne se privent pas pour critiquer l'annonce prématurée du gouvernement de taxer les retraités à 0,15 % pour financer la perte d'autonomie. Le chiffre est jugé insuffisant au regard des enjeux. Après discussion, et argumentation de la commission des Affaires sociales, la barre est mise à 0,30 %. Quitte à fâcher encore un peu plus l'électorat retraité ? « De toute façon, on allait y passer. C'était maintenant ou dans un an, à trois mois des municipales », décrypte Richard Ferrand. Avant le déjeuner, puis la fameuse séance des questions au gouvernement, petit détour dans un autre coin de Paris, où son prédécesseur Christian Ménard a invité les parlementaires de la commission Défense pour une rencontre-déjeuner sur la piraterie maritime. Auteur d'un rapport sur le sujet, le maire de Châteauneuf a apparemment su rebondir. Le voici à la tête d'un lobby pour obtenir la légalisation des sociétés militaires privées ! 17 h, les télévisions sont parties. À notre tour de prendre congé. Pour le « collé » de la semaine, la journée est loin d'être finie. Une belle nuit l'attend dans l'Hémicycle, au vu de la flopée d'amendements déposés. Son poisson-pilote a déjà fait une rapide évaluation à la louche. « Il sera couché à 3 h du mat' ».

Jean-Luc Padellec

(*) La sixième circonscription va de Carhaix à Châteaulin, de la presqu'île de Crozon à Ouessant en passant par Daoulas et Plougastel.